



60 communes, 3 EPCI, 104 104 habitants
Lannion-Trégor Communauté
Communauté de communes du Haut-Trégor
Communauté de communes de la Presqu'île de Lézardrieux
Espace Chappe – 1, rue Chappe – 22300 Lannion
Tél. 02 96 48 66 33 – Fax 02 96 48 73 07
info@paystregorgoelo.com – www.paystregorgoelo.com

Conseil d'administration du GIP-ADT du Pays du Trégor-Goëlo

Vendredi 26 juin 2015

Maison de l'emploi et de la formation
professionnelle - Lannion

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 JUIN 2015 À LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE COMMUNE DE LANNION

L'an deux mil quinze, le 26 juin, à la Maison de l'emploi et de la formation professionnelle à Lannion, le Conseil d'administration du GIP-ADT du Pays du Trégor-Goëlo s'est réuni sous la présidence de Madame Isabelle NICOLAS, après convocation adressée individuellement à chaque membre le 9 juin 2015.

Nombre de votants : 23 votants présents

MEMBRES PRESENTS :

Mme Isabelle NICOLAS, M. Hervé GUELOU, M. Jean-Yves KERAUDY, M. Maurice OFFRET, M. Roger PRAT, Mme Thérèse HERVE, M. Patrice KERVAON, M. Jean-François LE GALL, M. Frédéric LE MOULLEC, Mme Anne LE COQ, M. Arnaud PARISCOAT, M. Vincent LE MEAUX, M. André COENT, Mme Claudine LE BASTARD (*suppléante non votante*)

M. Gérard FALEZAN, M. Marc DANJON, M. Benoît DUMONT, M. Daniel GEORGE, M. Xavier ROLLAND, M. Jean-Pierre TRILLET, M. Philippe VITAL, Mme Estelle KERAVAL, M. Pierre LAVANANT, Mme Catherine LE BRAS

MEMBRES INVITES :

Mme Corinne ERHEL, Mme Servane LE CALVEZ

MEMBRES ABSENTS EXCUSES :

M. Joël LE JEUNE, M. Paul LE BIHAN, Mme Françoise LE MEN, M. Loïc MAHE, M. André LE MOAL, M. Jean-Yves NEDELEC, M. Guirec ARHANT, M. Jean-Louis EVEN, M. Alain CADEC, Mme Cinderella BERNARD, Mme Claudine FEJEAN, M. Erven LEON, M. Pierrick GOURONNEC

M. Gilles BLANSCHONG, M. Alain HUBERMAN, Mme Sylvie JEHANNO, M. Eric TRIAUD, M. Alain COUDRAY, Mme Michelle GUYON, M. Loïc TOUPIN

Mme le Sous-Préfet, M. Didier TASSET, Mme Annie LE HOUEROU, M. Christian MARQUET, M. Michel DANIEL

Mme Cécile CHABROL, Mme Catherine ANCEAUME, Mme Christelle BACOR, Mlle Enora BRETON, Mme Elodie EVEILLARD, Mme Evelyne GIRAUDON, Mme Anne-Claire SARCHET, Mme Gaëlle THOUEMENT, M. Baptiste PACQUETEAU, M. Maël DESGRANGES, techniciens du Pays du Trégor-Goëlo, sont également présents.

La Présidente accueille les membres du Conseil d'administration et remercie la Maison de l'Emploi pour son accueil.

La Présidente vérifie que le quorum est atteint et précise l'ordre du jour de la réunion.

1. GIP-ADT : prorogation des instances, bureau et présidence, du groupement

La Présidente rappelle à l'assemblée qu'il était prévu que ce Conseil d'administration procède au renouvellement des instances, bureau et présidence, du GIP-ADT.

Cependant, en raison du retard pris dans la désignation des représentants du Conseil départemental et des nouvelles désignations devant encore être faites pour les représentants de Lannion-Trégor Communauté, Isabelle NICOLAS estime que les conditions ne sont pas aujourd'hui réunies pour procéder à ces élections dans des conditions satisfaisantes.

André COENT confirme que Lannion-Trégor Communauté va revoir ses désignations au sein du Conseil d'administration du Pays lors de son Conseil communautaire du 30 juin. Il excuse par ailleurs l'absence de Joël LE JEUNE retenu par une importante réunion du Syndicat mixte de l'aéroport.

Philippe VITAL manifeste son mécontentement en apprenant ce changement d'ordre du jour du Conseil d'administration en séance s'agissant de questions aussi importantes. Plusieurs membres du Conseil de développement rejoignent la position ainsi exprimée.

Gérard FALEZAN, qui regrette cette situation, souhaite qu'une solution de transition soit trouvée afin de ne pas bloquer le fonctionnement du Pays et notamment de ne pas retarder la signature et la mise en œuvre du Contrat de partenariat.

Corinne ERHEL souligne qu'une telle transition doit être clairement délimitée dans le temps et ne doit pas s'étendre sur une durée trop longue au risque de fragiliser le fonctionnement du Pays.

Isabelle NICOLAS propose de proroger le mandat des instances du groupement, bureau et présidence, pour 4 mois et soumet cette proposition au vote de l'assemblée.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE,
À LA MAJORITÉ MOINS UN VOTE CONTRE ET DEUX ABSTENTIONS,
LA PROROGATION DU MANDAT DES INSTANCES DU GIP-ADT DU PAYS DU TRÉGOR-GOËLO,
BUREAU ET PRÉSIDENTE, POUR 4 MOIS À COMPTER DE CE JOUR**

Le bureau du GIP reste donc composé de la façon suivante :

- Présidente : Isabelle NICOLAS, Conseillère départementale des Côtes d'Armor
- 1er Vice-Président en charge du développement rural, Président du GAL LEADER 2007-2013 : Maurice OFFRET, Vice-Président de Lannion-Trégor Communauté
- 3ème Vice-Président en charge des services à la population et de la santé : André LE MOAL, Vice-Président de la Communauté de communes du Haut-Trégor,
- 4ème Vice-Président : Gérard FALEZAN, Président du Conseil de développement
- Joël LE JEUNE, Président de Lannion-Trégor Communauté
- Loïc MAHE, Président de la Communauté de communes de la Presqu'île de Lézardrieux
- Daniel GEORGE, représentant du Conseil de développement
- Jean-Pierre TRILLET, représentant du Conseil de développement

La délégation de 2ème Vice-Président en charge de la Charte de l'environnement et du littoral reste à pourvoir.

Isabelle NICOLAS rappelle que sont rattachés aux Vice-Président(e)s les référents en charge du suivi des

différents programmes et qu'il reste des postes de référent encore vacants :

Délégation	Programme	Référent élu	Référent CD	Référents techniques
Présidente	Contrat de partenariat Europe-Région-Pays	Isabelle NICOLAS	Gérard FALEZAN	Cécile CHABROL
1er Vice-Président	LEADER 2007-2013	Maurice OFFRET	Gérard FALEZAN	Christelle BACOR
2ème Vice-Président en charge de la Charte de l'environnement et du littoral à pourvoir	Gestion intégrée de la zone côtière	à pourvoir	Marc DANJON	Gaëlle THOUEMENT
	Des champs à l'assiette	Anne LE COQ	Jean-Pierre TRILLET	Gaëlle THOUEMENT
	Energie [EIE et CEP]	Arnaud PARISCOAT Bernard FREMERY	Jean-Pierre TRILLET	Enora BRETON Baptiste PACQUETEAU
3ème Vice-Président en charge des services à la population et de la santé André LE MOAL	Animation territoriale de santé	André LE MOAL	Jean-Yves BRIANT	Élodie EVEILLARD
	Contrat local de santé	à pourvoir	Benoît DUMONT	Cécile CHABROL Élodie EVEILLARD Anne-Claire SARCHET

2. Contrat de partenariat Europe-Région-Pays 2014-2020

2.1. Approbation de la version finale du Contrat de partenariat Europe-Région Bretagne-Pays de Guingamp-Pays du Trégor-Goëlo 2014-2020 et de la Convention pour le soutien régional aux priorités de développement et autorisation du(de la) Président(e) à signer

La Présidente rappelle à l'assemblée que la négociation du Contrat de partenariat Europe-Région-Pays 2014-2020 a été finalisée permettant l'adoption lors de la session du Conseil régional du 18 juin des deux documents soumis à la délibération du Conseil d'administration avant la signature officielle lundi 29 juin à Cavan :

- le Contrat de partenariat Europe - Région - Pays de Guingamp - Pays du Trégor-Goëlo 2014-2020,
- la Convention pour le soutien régional aux priorités de développement du Pays du Trégor-Goëlo.

Ces deux documents ont été communiqués à l'ensemble des signataires avec la Région (Pays, EPCI, Conseil de développement) pour délibération le 26 mai puis mis à la disposition des membres sur le site Internet du Pays.

La Présidente précise que :

- le **Contrat de partenariat Europe - Région - Pays de Guingamp - Pays du Trégor-Goëlo 2014-2020** comprend : les enjeux de développement régionaux ; les orientations partagées entre les deux Pays ; les enjeux de développement du Pays de Guingamp ; les enjeux de développement du Pays du Trégor-Goëlo ; les modalités de fonctionnement du Contrat (durée, fonds mobilisés, gouvernance, etc.).

Ce document sera co-signé le 29 juin avec la Région par les Pays, EPCI et Conseils de développement du Trégor-Goëlo et de Guingamp.

- la **Convention pour le soutien régional aux priorités de développement du Pays du Trégor-Goëlo** comprend : les fiches-actions par priorité ; la répartition de la dotation régionale 2014-2016 par axes et priorités ; les modalités d'intervention.

Ce document sera co-signé le 29 juin avec la Région par le Pays, les EPCI et le Conseil de développement du Trégor-Goëlo.

Isabelle NICOLAS remercie la Région pour la confiance accordée aux Pays bretons au travers de ces Contrats de partenariat et particulièrement Corinne ERHEL pour son soutien et sa présence constante auprès du Pays du Trégor-Goëlo.

Corinne ERHEL confirme l'engagement de la Région Bretagne auprès des Pays bretons et souligne l'intérêt de la Région pour la démarche innovante de coopération entre les Pays du Trégor-Goëlo et de Guingamp.

La Présidente propose au Conseil d'administration d'approuver ces deux documents et de l'autoriser à les signer.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ,

- **D'APPROUVER LE CONTRAT DE PARTENARIAT EUROPE - RÉGION - PAYS DE GUINGAMP - PAYS DU TRÉGOR-GOËLO 2014-2020 ET SES ANNEXES,**
- **D'APPROUVER LA CONVENTION POUR LE SOUTIEN RÉGIONAL AUX PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS DU TRÉGOR-GOËLO ET SES ANNEXES,**
- **D'AUTORISER LA PRÉSIDENTE DU PAYS DU TRÉGOR-GOËLO À SIGNER CES DEUX DOCUMENTS.**

Isabelle NICOLAS précise que la signature officielle du Contrat de partenariat le 29 juin va permettre d'engager la mise en œuvre opérationnelle de ce Contrat et notamment l'installation du Comité unique de programmation (CUP). Elle souligne que l'organisation de cette réunion d'installation du CUP, qui devrait avoir lieu à la rentrée de septembre, nécessite au préalable la désignation nominative des membres titulaires et suppléants par les structures membres des deux collèges du CUP et que toutes ces désignations n'ont pas encore été faites.

André COENT indique que Lannion-Trégor Communauté procédera à ces désignations lors de son Conseil communautaire du 30 juin.

Gérard FALEZAN confirme de son côté que les désignations des membres du collège des acteurs privés du CUP seront très prochainement finalisées.

2.2. Notification de l'enveloppe LEADER 2014-2020 du Pays du Trégor-Goëlo

La Présidente partage avec l'assemblée l'annonce par la Région des résultats de l'appel à projets LEADER 2014-2020 attribuant au Pays du Trégor-Goëlo une enveloppe de **2 001 515 euros de FEADER** (soit 20€ par habitant).

Elle rappelle que les dotations LEADER ont été établies à partir de 3 éléments : une part forfaitaire identique pour tous les Pays ; une part variable par Pays en fonction d'un indice de péréquation prenant en compte la « fragilité » des territoires (l'indice de péréquation du Pays du Trégor-Goëlo est de 0,372 le positionnant au 7ème rang des Pays les plus fragiles de Bretagne) ; une part variable par Pays en fonction de la qualité de la candidature (la candidature du Pays du Trégor-Goëlo a obtenu une note de 121 sur 151).

Au final, la dotation attribuée au Pays du Trégor-Goëlo est la 3ème dotation la plus importante en euros et la 8ème en euros par habitant.

La Présidente se réjouit de voir le travail du Pays ainsi reconnu et distingué par la Région et félicite l'ensemble des acteurs impliqués dans la préparation de cette candidature.

Maurice OFFRET souligne que la candidature du Pays du Trégor-Goëlo est le résultat d'un important travail collectif entre élus, membres du Conseil de développement et techniciens.

Gérard FALEZAN remarque que l'augmentation de la dotation LEADER attribuée au Pays du Trégor-Goëlo par rapport à la précédente période de programmation est d'autant plus notable que le périmètre du Pays s'est réduit, augmentant d'autant plus le ratio par habitant.

Xavier ROLLAND note que c'est l'ensemble du travail mené depuis plusieurs années sur le programme LEADER qui est ici récompensé : la bonne gestion et consommation de la précédente dotation LEADER, la qualité des projets soutenus, ainsi que la très intéressante et innovante démarche d'évaluation croisée menée avec le GAL du Pays de Haute Mayenne. À cette occasion, Xavier ROLLAND rappelle la nécessité de développer les démarches d'évaluation.

Corinne ERHEL estime que la culture de l'évaluation n'est en effet pas suffisamment développée en France alors que ce devrait être un élément majeur de toute politique publique, en particulier en période de raréfaction de l'argent public.

Jean-Pierre TRILLET rejoint le sentiment de satisfaction exprimé globalement par l'assemblée. Il remarque cependant que l'importante dotation attribuée au Pays du Trégor-Goëlo est également le résultat de l'indice de péréquation appliqué au territoire témoignant de sa fragilité, élément qui doit interpeller les décideurs et les acteurs locaux.

Concernant les étapes à venir, Isabelle NICOLAS précise que le Pays doit travailler dans les prochaines semaines et prochains mois sur une V2 de son dossier de candidature intégrant les remarques de la Région qui souhaite une priorisation de la stratégie et un resserrement des fiches-actions.

Elle précise que la convention de mise en œuvre du programme LEADER 2014-2020 devrait être signée en fin d'année et nécessite au préalable l'adoption par la Commission Européenne du Programme de développement rural breton (PDRB).

3. Gestion du personnel

3.1. Délibération sur l'actualisation de la clé de répartition des frais de fonctionnement par programme pour 2015

Isabelle NICOLAS rappelle à l'assemblée que, en 2015, l'effectif du Pays du Trégor-Goëlo est de 9 personnes soit 8,5 ETP répartis entre les différents programmes.

Suite à une démarche de formation et au souhait exprimé de diversifier ses missions, il a été décidé de répartir le temps de travail de Catherine Anceaume pour 0,1 ETP en tant qu'assistante-communication et pour 0,8 ETP en tant qu'assistante LEADER, répondant ainsi à un réel besoin au sein de l'équipe technique dans le domaine de la communication.

Par ailleurs, la répartition du temps de travail de l'équipe LEADER a été actualisée entre le temps passé à la clôture du programme 2007-2013 et le temps consacré au nouveau programme 2014-2020.

En conséquence, la clé de répartition des frais de fonctionnement pour l'année 2015 doit être revue de la façon suivante :

	Nb d'ETP/prog.	%
Animation générale et administration du GIP-ADT et du Conseil de développement	2,900	34,118%
Des Champs à l'assiette	0,300	3,529%
Gestion intégrée de la zone côtière	0,500	5,882%
Leader 2007-2013	0,884	10,400%
Leader 2014-2020	0,916	10,776%
Animation territoriale de santé	1,000	11,765%
Conseil en énergie partagé	1,000	11,765%
Espace Info Energie	1,000	11,765%
<i>Total</i>	<i>8,500</i>	<i>100,000%</i>

La Présidente propose au Conseil d'administration de valider cette clé de répartition actualisée des frais de fonctionnement entre les programmes du Pays du Trégor-Goëlo applicable à partir du 1er janvier 2015.

Philippe VITAL demande si cette évolution correspond aux souhaits des salariés et leur permet d'exercer leurs missions dans de bonnes conditions.

Isabelle NICOLAS confirme que cette actualisation vise à prendre en compte la réalité des évolutions dans la répartition du temps de travail dédié à chaque programme, ces évolutions étant discutées au sein de l'équipe technique pour animer au mieux tous ces programmes. La Présidente saisit cette occasion pour remercier chaleureusement l'équipe technique du Pays pour sa disponibilité et son engagement.

Xavier ROLLAND souligne que le Pays porte un projet global de développement du territoire important et ambitieux avec l'appui indispensable d'une équipe technique de taille finalement très réduite, ce dont peu d'acteurs du Pays ont conscience.

Isabelle NICOLAS reconnaît que le Pays dans ses différentes dimensions (son projet, son fonctionnement, etc.) demeure mal connu des acteurs locaux et que des actions de communication et d'information doivent encore être développées.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE, À L'UNANIMITÉ,
LA CLÉ DE RÉPARTITION DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU PAYS DU TRÉGOR-GOËLO PAR PROGRAMME
ACTUALISÉE ET APPLICABLE AU 1ER JANVIER 2015.**

4. Questions diverses

=> Signature du Contrat Local de Santé

La Présidente informe l'assemblée que la signature officielle du Contrat Local de Santé du Pays du Trégor-Goëlo 2015-2018, approuvé par le Conseil d'administration le 7 mai dernier, aura lieu mercredi 16 septembre après-midi en présence des différents signataires : le Pays du Trégor-Goëlo, l'ARS Bretagne, la Région Bretagne, le Département des Côtes d'Armor, le Pays de Guingamp.

=> Signature de la Charte de partenariat tripartite Conseil de développement – Pays du Trégor-Goëlo – Lannion-Trégor Communauté

Gérard FALEZAN informe l'assemblée que, le 17 juin, Joël LE JEUNE, Isabelle NICOLAS et lui-même ont signé la Charte de partenariat tripartite Conseil de développement – Pays du Trégor-Goëlo – Lannion-Trégor Communauté, approuvé par le Conseil d'administration le 7 mai dernier.

Benoît DUMONT souligne le fort investissement du Conseil de développement dans le travail mené sur le projet de territoire de Lannion-Trégor Communauté.

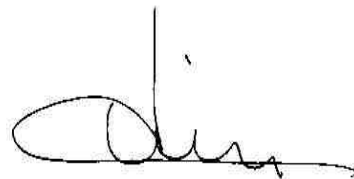
André COENT remercie le Conseil de développement pour son implication. Il rappelle qu'il ne s'agit que d'une étape, qu'il reste beaucoup à faire et que le Conseil de développement sera sollicité de façon importante pour la mise en œuvre de ce projet de territoire.

Jean-Pierre TRILLET estime que l'association de plus en plus systématique du Conseil de développement dans les travaux et réflexions est une évolution très positive. Il s'inquiète toutefois de la charge de travail qui ne cesse de s'alourdir pour les membres du Conseil de développement, particulièrement pour les membres qui devront également s'investir dans le Comité unique de programmation.

Corinne ERHEL précise que les membres du Comité unique de programmation devront définir collectivement des règles de fonctionnement qui seront inscrites dans un règlement intérieur. Il s'agira de fixer des modalités (dates, durée, fréquence des réunions, etc.) qui permettent la participation de tous dans les meilleures conditions ; modalités qui pourront évoluer dans le temps si les membres du CUP estiment que c'est nécessaire.

Isabelle NICOLAS rappelle que le Contrat de partenariat Europe-Région-Pays sera signé lundi 29 juin à Cavan, s'assure qu'il n'y a pas d'autres questions diverses et remercie toutes les personnes présentes. Elle lève la séance à 11h30 et invite les membres à partager le verre de l'amitié.

Compte-rendu établi le 14/08/15

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Isabelle', with a long horizontal flourish extending to the right.

Isabelle NICOLAS
Présidente du Pays du Trégor-Goëlo